



Mende le 26 06 2013

**Colloque départemental à l'attention des élus de la Lozère :**  
**« L'organisation de manifestations sur le territoire de la commune »**

**Le 29 juin 2013 de 14h00 à 17h00**  
**à la salle des fêtes de la Préfecture à Mende**

En présence de

**Monsieur Jacques BLANC**, ancien ministre, président de l'association des maires de la Lozère  
**Madame Agnès CHAVANON**, directrice des services du cabinet du préfet de la Lozère, chef de projet  
sécurité routière



L'alcool est le premier facteur d'accidents de la route au niveau national. En Languedoc-Roussillon, en 2012, l'alcool était présent dans 1 accident mortel sur 3. Pour les 3 dernières années, en Lozère, ce facteur alcool est également présent dans 1 accident mortel sur 3.

Fortes de ce constat, les préfetures de la région avec la direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Languedoc-Roussillon et l'Association des maires de France ont décidé de mettre en place, à destination des élus, une action de sensibilisation aux risques routiers liés à l'alcool et autres substances addictives. Ainsi, cinq colloques départementaux sont organisés en partenariat avec les associations départementales des maires.

### **Ce colloque aura pour objectifs :**

- D'informer et de sensibiliser les maires aux questions liées à l'organisation de manifestations festives et plus particulièrement aux risques liés à la consommation d'alcool et autres addictions.
- De soutenir les communes dans leur démarche de Sécurité Routière, en proposant des pistes d'actions en matière de prévention et d'accompagnement des usagers de la route.

Au cours de cette demi-journée, seront abordés les thèmes suivants :

- la réglementation et la responsabilité de la collectivité ;
- les droits d'auteur et relations avec la SACEM ;
- l'accidentalité et les pratiques locales ;
- l'alcool et les comportements ;
- l'organisation de la prévention.

Ces thèmes seront illustrés au travers de témoignages d'élus, d'un juriste, d'un délégué SACEM, d'un chercheur CNRS-INSERM, du réseau addictologie de Lozère et de l'ANPAA 48.

## **Partenaires**

Association des maires de France, Association des maires, adjoints et élus de Lozère, Mairie 2000 et ses partenaires : SMACL, SACEM,

Préfecture de la Lozère, Direction départementale des territoires de la Lozère (DDT48), Centre d'études techniques de l'équipement (CETE) – Méditerranée, Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Languedoc-Roussillon.

Réseau addictologie de Lozère, ANPAA 48, Prévention routière, associations porteuses de projets au titre du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR),

## **Contact presse :**

**Préfecture de la Lozère** : Géraldine BERNON, chargée de la communication interministérielle,  
Tél : 04.66.49.60.56. Port : 06.74.57.49.65

**Association des maires de Lozère** : Emmanuelle Baudin Tél : 04.66.65.60.17. Port : 06.77.96.00.14